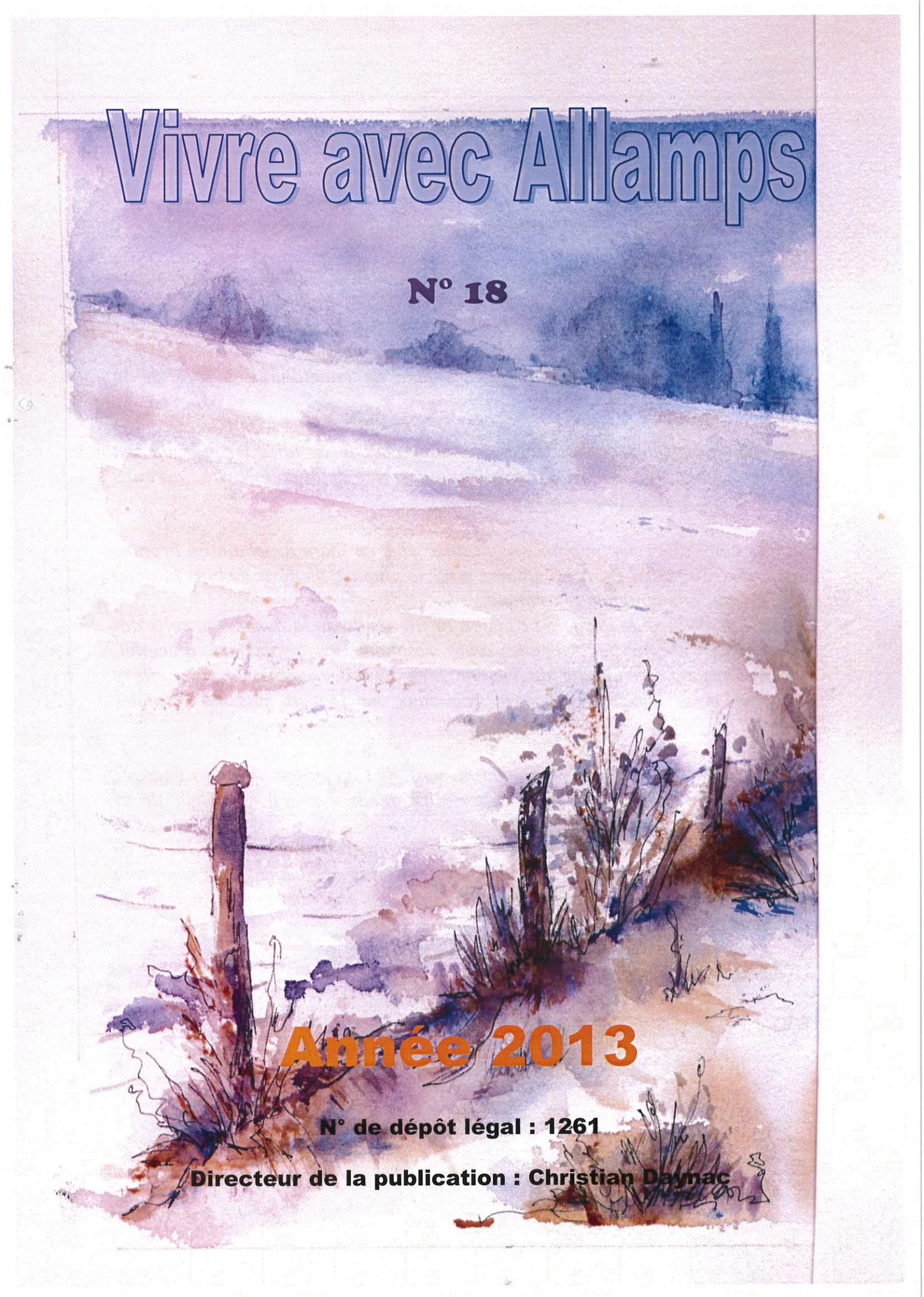


# Vivre avec Allamps

A watercolor illustration of a landscape. The background is a mix of light and dark blue washes, suggesting a sky or distant hills. In the foreground, there are several vertical wooden posts connected by thin lines, representing a fence. There are also some dark, sketchy plants or grasses growing from the ground. The overall style is soft and painterly.

**N° 18**

**Année 2013**

**N° de dépôt légal : 1261**

**Directeur de la publication : Christian Daynac**

## *L'édito...*

*Six ans se sont écoulés, c'est bientôt le rendez-vous des élections municipales.*

*Pas de changements notables quant aux modalités d'élection des conseillers municipaux pour les communes de moins de 1000 habitants (possibilité de panachage, pas d'obligation de parité homme/femme, pas d'élection directe des conseillers siégeant à la communauté de communes). Une différence cependant : les postulants devront faire acte de candidature auprès de la Préfecture.*

*Pour l'équipe sortante, c'est l'occasion pour chacun de faire le bilan de son expérience citoyenne, de son engagement au service de la collectivité ; certains d'entre nous s'y sont livrés dans ce bulletin.*

*500 000 conseillers municipaux seront donc élus en mars prochain en France, c'est-à-dire 500 000 bénévoles animés, pour la plupart, du désir de bien faire au profit de leur communauté d'habitants.*

*Certes, il n'y a pas de miracle : l'action locale (celle de la commune, celle des associations ...) ne peut à elle seule résoudre les problèmes d'emploi, d'environnement, de qualité de vie, de bien vivre ensemble ... mais elle y contribue modestement (les petits ruisseaux ne font-ils pas les grandes rivières ?).*

*N'est-ce pas une occasion de redonner du sens, de l'optimisme que de s'engager dans son quartier, son village, son territoire quelle que soit l'ampleur de sa participation ?.*

*« De telles choses (les engagements citoyens) sont trop simples pour qu'on en compose une science, elles n'ont rien d'éclatant ni de théorique, elles sont tout bonnement utiles » fait dire Balzac à un maire dans son roman « Le médecin de campagne ».*

*Je vous souhaite une bonne année 2014.*

*Christian Daynac, maire*

# Les échos de la Communauté de Communes du pays de Colombey et du Sud Toulais

(40 communes, 13 000 habitants)

-----

## *De quelques réalisations 2013 et projets 2014*

### Dans le domaine social :

- *Dans le cadre du projet "bien vieillir en pays de Colombey", la construction d'une unité Alzheimer à la MARPA de Colombey-les-Belles pour 12 places, la création d'hébergements temporaires et la réorganisation des cuisines et du pôle de soins*
- *La construction d'une maison de santé pluri-professionnelle à Allamps sur un terrain donné par la commune. Les études commenceront en 2014 pour une construction qui devrait être achevée en 2015.*
- *La prise de compétence par la communauté de communes de l'apprentissage de la natation pour les élèves de l'école primaire ainsi que de la fourniture et livraison de repas pour le périscolaire.*

### Dans le domaine économique :

- *L'ouverture au printemps du « Relais Lorraine », entreprise d'insertion valorisant les déchets textiles. Une coopérative gèrera ce centre de tri construit par la Communauté de communes sur un terrain situé sur la commune d'Allain*
- *L'achat, en partenariat avec la SAFER, de terrains en friche situés dans le vignoble AOC des Côtes de Toul afin de mettre à disposition des viticulteurs de nouveaux terrains.*
- *L'extension de la pépinière d'entreprises intercommunale.*

### Dans le domaine environnemental :

- *Poursuite des travaux d'entretien et de restauration de cours d'eau (Aroffe, Bouvade, affluents du Brénon ...).*
- *Atlas de la biodiversité des 40 communes : un inventaire de la faune et de la flore sera réalisé en 2014.*
- *Assainissement : la Communauté de communes pourrait prendre, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la compétence assainissement au lieu et place des communes ou de leurs syndicats (décision en cours)*

Dans le domaine culturel : le festival de marionnettes, qui s'est déroulé à Allamps et Vannes le Châtel, a été le point d'orgue de l'année 2013 ainsi que les spectacles donnés sur la base de loisirs communautaire à Favières

et toujours : école de musique, lecture publique, actions en direction de la jeunesse, prêt de matériel aux associations et communes, etc

### Dans le domaine de l'habitat :

*Outre les aides "traditionnelles" (ravalement de façades, réfection de toiture, travaux d'isolation), la Communauté de communes a réalisé un schéma d'aménagement et de développement durable de notre territoire se traduisant par des orientations données aux communes dans l'aménagement de leur territoire communal.*

*La Communauté de communes se prépare également à instruire demain les permis de construire car les services de l'Etat n'assumeront plus cette mission en 2015.*

### Dans le domaine touristique :

*Agrandissement du restaurant de la base de loisirs intercommunale à Favières, installation d'un sentier « pieds nus », d'un labyrinthe végétal ....*

*La saison estivale 2013 a été un succès : 16732 entrées payantes, 47 centres aérés accueillis.*

## Allamps cache sous ses toits une quantité d'artistes que nous vous proposons de découvrir au fil du temps...

---

Quand Alain Lefèvre m'a demandé, pour le petit journal "Vivre avec Allamps", de parler de mon goût pour le dessin et l'aquarelle, mon premier réflexe a été de dire non. C'est le genre d'activité qui vous fait descendre en vous-même et vous isole, Pour moi il n'est pas facile d'en parler.

Et puis, partant du principe que j'ai franchi le pas en allant tous les ans à Mont l'Etroit, soyons logique ; pourquoi pas après tout ?

La "valeur" du village, c'est aussi la diversité des personnes qui le composent. Vous comme moi en sommes de tous petits morceaux, alors j'y apporte ma modeste pièce...

C'est de mes carnets de voyage dont je vais parler puisque c'est ce que je préfère. En toute simplicité.



Un exercice bien différent de celui proposé en cours, tous les jeudis soirs, par notre professeur, Sylvie De Biasi, qui nous pousse plus vers l'imaginaire, la créativité, l'abstraction et le grand format. de mieux : montrer ce qui est, ce qui nous touche à l'instant présent, spontanément ; autant un vieux tronc d'arbre qu'un mur de pierres, un ciel nuageux ou l'étal d'un poissonnier, voire des poubelles entassées dans une rue ; avec en plus des collages de végétaux, de bouts de tissus, de sable....

Surtout, ne pas croire que le carnet de voyage ne peut concerner que les destinations lointaines. L'objectif n'est pas de réaliser une "œuvre" finie ou

originale qui méritera un encadrement et une exposition. Non, on est dans le ressenti, l'instant, l'émotion.

Le sujet, ce n'est pas le paysage grandiose, le monument unique. Ce n'est pas que le joli, l'exceptionnel. C'est le vécu du moment. Ne pas montrer ce qu'il y a



Bon d'accord, si en plus c'est joli.... mais ça ne l'est pas toujours !

Ce qui est sûr, c'est que cet instant, définitivement, restera gravé dans ma mémoire. En feuilletant les carnets d'il y a plusieurs années, je peux retrouver le ressenti de l'instant, les bruits, les odeurs, tout ce qui m'entourait.

Laisser une trace de ce que je suis en train de vivre.

Légère dans la tête, disponible à tout ce qui m'entoure, légère dans le matériel. Pas question de m'encombrer. Une petite boîte d'aquarelles, un feutre, le pinceau magique à réserve d'eau, le tout dans la poche et c'est parti.

Au moment où l'envie de dessiner arrive, il faut aller vite, tracer quelques lignes, placer un peu de peinture. Mes compagnons de voyage connaissent les consignes ! Ne pas m'attendre, c'est moi qui dois m'adapter. Le "pas fini" et le "raté" font partie du jeu, il faut savoir les accepter.

Quelque fois, on a un peu plus de temps. C'est du bonheur, mais le résultat n'est pas toujours à l'arrivée...

Ils savent aussi qu'il faut me laisser dans ma bulle, ne pas chercher à vérifier que la couleur est la bonne, que le personnage est ressemblant ou pas, que le paysage est plus vert, ou plus jaune.... Le soir, il sera bien temps de partager, exactement comme on visualise les photos ou les autres découvertes de la journée.



Se rapprocher des autres, échanger.

C'est peut être contradictoire avec ce que j'ai dit plus haut ! j'ai beaucoup de souvenirs d'inconnus jetant un regard par-dessus mon épaule, passant devant moi en regardant mon carnet ou m'interpelant, même dans des langues inconnues !

En avril, dans les gorges du Dadès, je profitais des derniers rayons du soleil.

Deux jeunes s'approchent, les mains dans les poches "kess tu fé ? T'écris un rôôman ? Non, je dessine. Ah bon ? Fais voir ?

Ou, chaque soir, nos accompagnateurs demandant à voir le dessin des dromadaires ou celui du guide faisant la sieste, son chèche sur le visage, et d'en rire de bon cœur. Sans parler du policier dressant un PV à notre chauffeur un peu trop pressé sur la route. Succès garanti ! Malgré la barrière de la langue, on se comprenait, on partageait l'instant, même quand j'ai voulu couper des

poils de la queue du dromadaire pour les coller dans le carnet ! Franchement inoubliable.

Et bien plus émouvant encore à l'occasion d'un autre voyage. J'étais dans un vieux village, tranquille. Tout était calme. Je sentais une présence muette tout près. Je lève les yeux, un vieux Monsieur était près de moi. Nos regards se croisent.

- Madame, vous faites ce que j'ai rêvé de faire toute ma vie.

-Faites-le vite.

- Non, c'est trop tard.

Il était aussi ému que moi. Il est parti avec son rêve perdu et j'ai mesuré ma chance.

Et si vous vous y mettiez vous aussi ???

décembre 2013



Il s'agissait de :

*Bernadette Martin*

# CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE A ALLAMPS

\*\*\*

Tous les augures le prédisaient : « **La cérémonie sera particulièrement belle** ». Elle le fut.

Les Anciens Combattants et leurs drapeaux avaient été les premiers à se mettre en place dans la rue du lieutenant Clerc, devant la MJC. Puis, leur petit groupe s'était progressivement étoffé.

Le sous-préfet avait revêtu son plus bel uniforme. Notre député, Dominique Potier, n'avait pas d'uniforme, mais il était là, lui aussi, toujours souriant et affable, bien que ce fût sa quatrième cérémonie de la journée. Notre maire avait ceint l'écharpe tricolore, insigne de sa fonction et, ainsi nimbé de bleu-blanc-rouge, en imposait par sa prestance. Les maires des communes avoisinantes nous faisaient également l'honneur de leur présence, avec ou sans écharpe. Et le Souvenir Français, en l'absence de son président, empêché, était représenté par un délégué.

Accompagnés de leur directrice, les enfants des écoles s'étaient regroupés un peu à l'écart, drainant dans leur sillage une petite foule de parents, impatients d'entendre leur progéniture chanter la Marseillaise.

Pluvieux et maussade depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines, le temps lui-même avait fait un effort et consentait à sourire sous un ciel enfin dégagé de ses sombres nuages. C'est donc sous une douce lumière d'automne, malgré l'heure tardive, que le cortège s'ébranla en direction du cimetière, où l'attendaient notre doyen, **Roger Claudepierre**, et son épouse **Jeannine**, ainsi qu'une poignée d'Anciens, toujours fidèles à ces rendez-vous du souvenir.

Bien que la configuration des lieux ne se prêtât guère à la mise en place d'un dispositif bien ordonné, chacun put rapidement trouver une place devant, autour ou à proximité du carré militaire et de son monument aux morts, fraîchement rénové.

Comme souvent dans ce genre de manifestation, il y eut un peu de brouhaha, au début, mais le silence se fit dès que le président **Roger Didelot** prit la parole pour expliquer, en quelques mots, ce que signifiait cette cérémonie du 11 novembre 2013 :

« Mesdames, messieurs.

*Notre présence ici, en ce 95<sup>ième</sup> anniversaire de l'armistice de 1918, s'inscrit dans ce que l'on appelle communément le DEVOIR DE MEMOIRE.*

*A la veille des célébrations qui, partout en France, vont bientôt marquer le centième anniversaire du déclenchement de la première guerre mondiale, la « grande Guerre », on parle beaucoup de ce devoir de mémoire.*

*Il ne m'appartient pas de le commenter. Mais je voudrais simplement, en ce 11 novembre 2013, livrer à votre réflexion deux citations :*

- *La première est du maréchal Foch : « Les peuples ne perdent la vie que lorsqu'ils perdent la mémoire ».*
- *La seconde citation est de Roland Dorgelès, l'auteur des « croix de bois » : « Il ne faut pas les oublier. Dire simplement leur nom, c'est les défendre, c'est les sauver. Camarades de régiments, quand vous vous retrouverez, parlez des morts, parlez-en librement, comme s'ils étaient encore vivants...Ils ne mourront pas tant que nous les aimerons. »*

*Mesdames et messieurs, pour que ces soldats, morts pour la France, continuent de vivre dans nos mémoires, nous allons maintenant déposer une gerbe, procéder à l'appel des morts et observer une minute de silence. »*



Quand prit fin la minute de silence, il revint au sous-préfet, en tant que représentant de l'Etat, de lire à haute voix le message de monsieur Kader Arif, ministre délégué, chargé des Anciens Combattants :

*« Le 11 novembre 1918, à 11 heures, les clairons sonnaient le cessez-le-feu tout au long de la ligne de front, mettant fin à une guerre que les Français dénommèrent aussitôt la « Grande guerre ».*

*Malgré les années écoulées et les nombreux traumatismes qui ont marqué, depuis, l'ensemble du XXème siècle, la Grande Guerre occupe toujours une place particulière dans notre mémoire collective.*

*Car ces quatre années auront amené des bouleversements comme rarement dans notre histoire. Un tournant marqué par la mort de millions d'hommes sur les champs de bataille. Un tournant aussi dans une multitude de domaines : Les relations internationales, l'économie, la vie politique et sociale, les arts même.*

*Tous les combattants de ce conflit, dont l'année prochaine marquera le début du centenaire, sont désormais disparus. La grande Guerre est passée de la mémoire à l'histoire.*

*Ce centenaire sera l'occasion d'un hommage international à tous ces combattants tombés pour leur pays. Il permettra également de rassembler les belligérants d'hier, amis aujourd'hui et réunis pour porter un message de paix. La transmission à la jeunesse sera ainsi placée au centre des commémorations.*

*Dés la fin de la grande Guerre, la date du 11 novembre s'imposa comme le symbole d'une France qui surmonte l'épreuve.*

*Le 11 novembre 1923, André Maginot pour la première fois raviva la flamme sous l'arc de triomphe, instituant une tradition qui perdure encore aujourd'hui et dont nous célébrons cette année le 90<sup>ème</sup> anniversaire.*

*Dans les heures sombres de notre histoire, cette date devint aussi un moment de ralliement. Le 11 novembre 1940, des lycéens et étudiants parisiens se réunirent place de l'Etoile, bravant les forces d'occupation.*

*Trois ans plus tard, le défilé d'Oyonnax, dans l'Ain, constitua un nouveau geste de défi face à l'opresseur. Des résistants, en rangs serrés, déposèrent devant le monument aux morts de la ville une gerbe portant ces mots : « Les vainqueurs de demain à ceux de 14-18 ». A ces hommes, et à travers eux tous les Résistants de France, le Président de la République rend hommage à Oyonnax, ce 11 novembre.*

*Aux hommes et aux femmes morts pour la France, à tous leurs compagnons d'armes, à celles et ceux qui continuent de porter leur mémoire, la France exprime sa reconnaissance et sa solidarité. »*

Cette lecture à peine terminée, les enfants entonnèrent la Marseillaise.



Alors que le soir tombait et que tout se figeait dans le silence et le recueillement, ce fut un beau moment d'émotion.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, notre hymne national n'a jamais été facile à chanter ni à apprendre. Il faut donc saluer la performance de notre directrice d'école qui a réussi à faire entrer 3 couplets de la Marseillaise dans les « chères petites têtes blondes ». Bravo, Sophie, et merci. Par votre présence et celle de vos élèves, vous avez donné à cette cérémonie du souvenir une densité et un souffle particuliers.

Aussi est-ce avec la satisfaction du devoir ( de mémoire) accompli que les participants quittèrent le cimetière pour rejoindre la MJC où se jouait la dernière partie du programme.



Devant la cinquantaine de personnes présentes dans la salle, notre maire, Christian Daynac, fut le premier à prendre la parole :

*« Tout d'abord, je tiens à excuser Mr le sénateur Daniel Reiner, le colonel Simon et monsieur Solofrizzo, délégué du Souvenir Français.*

*Monsieur le sous préfet, monsieur le député, monsieur le président du conseil général, monsieur le délégué du souvenir français, mesdames messieurs les maires et conseillers municipaux, messieurs les*

*présidents de section de l'AMC et de la FNACA, mesdames les enseignantes de l'école d'Allamps, mesdames, messieurs.*

*Je tiens à vous remercier de votre présence à cette journée du souvenir.*

*Outre la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, c'est l'occasion, cette année, pour notre commune, d'inaugurer la réfection du carré militaire et de remercier ceux qui ont permis que cette opération soit réalisée.*

*C'est pour cette raison que je voudrais faire un petit retour en arrière, non pas sur les événements de la « Grande Guerre », mais sur ceux de juin 1940 dans notre village, d'après les témoignages et éléments d'archives dont nous disposons.*

*Devant l'avancée de l'armée allemande, le 415<sup>ième</sup> groupement de reconnaissance de région fortifiée se replie vers la mi-juin sur notre secteur et prend position à Vannes le Châtel, à la Verrerie et à Housselmont ; malgré de nombreuses attaques de l'artillerie allemande, le 45<sup>ième</sup> parvient à maintenir la liaison avec les divisions basées à Barisey et à Bulligny. Après l'évacuation de ces divisions, le 45<sup>ième</sup> s'efforce de retenir l'ennemi.*

*Il fut alors demandé à la population d'Allamps de se mettre à l'abri dans les caves voûtées, nombreuses dans le village, alors que les pièces allemandes tiraient sur Allamps ; la quasi-totalité des toitures de la rue haute (aujourd'hui rue du lieutenant Clerc) sont détruites par les obus.*

*Le 19 juin, les combats font rage dans notre village et le lieutenant Clerc, commandant l'escadron à cheval, et 6 de ses hommes sont tués en assurant la défense d'Allamps.*

*Les Allemands ayant pris possession du village le 20 juin firent sortir les habitants des caves ; ceux-ci découvrirent alors en plusieurs endroits les corps de soldats français.*

*L'occupant fit alors évacuer la population vers Vannes le Châtel où elle est hébergée pendant 2 jours avant de revenir à Allamps. Le crépitement des mitrailleuses s'était tu mais on apercevait dans la plaine les toits éventrés et les murs calcinés du village de Barisey au plain.*

*La commune d'Allamps a alors donné une sépulture décente aux soldats ; en juillet 1968, le ministère des anciens combattants décide le regroupement des soldats morts pour la France au cimetière militaire de Montauville, mais la municipalité et les anciens Combattants demandèrent que les défenseurs de notre village reposent dans son cimetière en tant que membres de notre grande famille.*

*Le père du lieutenant cleric parvint in extremis à en convaincre les autorités alors que le relèvement des corps pour leur transfert à Montauville était commencé.*

*Ce carré militaire fait donc partie des 3200 carrés militaires où reposent 115000 soldats morts pour la France.*

*Je tiens à remercier monsieur le sénateur Daniel Reiner, à remercier l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et à remercier le Souvenir français, représenté par son délégué pour la Meurthe et Moselle, d'avoir bien voulu apporter leur soutien financier à la réfection des sépultures des soldats morts pour la France.*

*Puissent ces célébrations de l'armistice de 1918, puissent les événements qui auront lieu en 2014 à l'occasion du centenaire de ce conflit, puisse ce carré militaire permettre à la jeunesse et aux générations futures de se souvenir du sacrifice de leurs aînés. »*

La parole fut ensuite donnée au représentant du Souvenir Français qui, après une brève allocution, remit au maire un chèque de 1000 euros, montant de la subvention du SF pour la rénovation du carré militaire.

Et c'est à notre député que revint l'honneur de prononcer le dernier mot. Il le fit avec le talent oratoire et la force de conviction qu'on lui connaît, apportant une magnifique conclusion à cette belle journée du souvenir.

Dés lors, il ne restait plus qu'à partager le verre de l'amitié... et à méditer jusqu'à l'an prochain cette mise en garde de Philippe le Guillou : **« Le devoir de mémoire est , pour un grand et vieux pays, de l'ordre d'une nécessité spirituelle et esthétique s'il ne veut pas sombrer et s'atomiser dans l'amnésie et la myopie du présent. »**

Alain LEFEVRE  
Novembre 2013.

---

## Les 100 ans de *Paulette Harmand*

\*\*\*



Depuis que l'espérance de vie augmente en France et flirte avec le « 80 » ( 78,5 ans pour les hommes et 84,9 pour les femmes), un nombre sans cesse croissant de Français et, surtout, de Françaises, voient s'ouvrir la perspective - naguère réservée à une petite minorité – de vivre centenaires.

Pour autant, atteindre les 100 ans reste aujourd'hui un *événement*, sinon exceptionnel, du moins suffisamment rare pour que l'on y prête une attention particulière.

***100 ans, c'est un chiffre mythique parce qu'il se confond avec le siècle.***

Cela n'a pas toujours été le cas. En effet, dans son acception latine de « *saeculum* », le siècle a d'abord indiqué la durée de vie d'une génération humaine, soit environ 33 ans.

De nos jours, s' il est communément admis que cent années équivalent à un siècle, l'inverse n'est pas forcément vrai.

Prenons, par exemple, le « *siècle des Lumières* »: Ce grand mouvement intellectuel, dont Voltaire est une des figures les plus emblématiques, débuta en 1715, fin du règne de Louis XIV, pour se terminer en 1789 avec la Révolution. Si mon calcul est juste, cela fait 74 ans et non pas cent. Rappelons également, toujours à titre d'exemple, ces célèbres vers de Charles Perrault qui, en 1687, lancèrent la fameuse – et fumeuse – *querelle des Anciens et des Modernes* :

***« La belle antiquité fut toujours vénérable,  
mais je ne crus jamais qu'elle fût adorable.  
Et l'on peut comparer sans crainte d'être injuste,  
le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste ».***

Que je sache, en dépit d'une incontestable et remarquable longévité, Louis XIV n'a pas vécu 100 ans, mais « seulement » 72. Quant à Auguste, chacun sait qu'il naquit en 63 AV Jésus Christ et mourut en 14 AP JC, c'est-à-dire à 77 ans (âge canonique pour l'époque, certes, mais c'est pas 100 ans).

\*

Pour être tout à fait sincère, j'avouerais que ces considérations historico-philosophiques, pour importantes qu'elles fussent, n'étaient pas celles qui agitaient le petit groupe réuni devant la mairie d'Allamps en ce vendredi 13 décembre, à l'initiative de notre maire, Christian Daynac. Il faisait froid ; un lourd brouillard distillait en fines particules une pénétrante et glaçante humidité. Aussi avait-on hâte de rejoindre la MARPA de Colombey.

Accueillie par l'aimable et souriante directrice de l'établissement, notre délégation fut conduite dans une salle de réunion, décorée et préparée pour la circonstance. Puis, quand tout le monde eut pris place autour d'une table joliment dressée, Claire-Marie s'en fut chercher madame Harmand dans sa chambre.

Paulette n'avait pas été prévenue de notre arrivée. Sa surprise n'était donc pas feinte lorsqu'elle fut accueillie dans la salle par le traditionnel « *joyeux anniversaire, Paulette* », interprété sans fausse note par des « choristes » aussi émus que la centenaire qu'ils célébraient.

Après les vœux d'usage, les embrassades, les fleurs et les menus cadeaux, la parole fut donnée à Francine qui, les larmes aux yeux mais d'une voix ferme, prononça cet émouvant témoignage d'amitié :

*Ma chère Paulette*

*Je vous connais depuis mon enfance, lorsque nous allions avec ma petite sœur jumelle au café tenu par vos parents : La « Louise » et le « Paul ».*

*Nous allions voir notre papa qui jouait aux cartes ; nous étions toujours bien accueillies. C'était convivial, gai ; La « maison du Bon Dieu ». Vos parents portaient bien leur nom : « GENTIL ».*

*Plus tard, lors de vos congés de l'armée, vous reveniez en visite au village avec « monsieur » Simon, votre époux. Ce qui nous avait marqués, c'était le vernis sur vos ongles... Nous n'en avons jamais vu !*

*Je suis allée à votre domicile durant plusieurs années vous aider aux tâches ménagères. Nous aimions papoter et, souvent, c'était dans votre salle de bains. Je vous comparais à Michèle MORGAN, ce qui n'est pas un mince compliment. Coquettement, vous me répondiez que j'exagérais.*

*Encore plus tard, lors de mes visites, je vous ai souvent affirmé que nous fêterions vos 100 ans.*

*Ce jour est arrivé ! Excellent anniversaire, ma chère Paulette.*

\*

L'essentiel ayant été dit, il ne restait plus qu'à partager les succulents gâteaux offerts par la MARPA, trinquer à la santé de notre rayonnante centenaire, papoter et évoquer de vieux souvenirs, photos à l'appui.

Paulette était émue et heureuse ; nous aussi : Ce fut un beau moment de partage et d'amitié.

\*\*\*

( Christian DAYNAC ; Francine PIERRON ; Odile DIDELOT ; Annie MATHIOT ; Marcel CHRISTOPHE ; Isabelle et Michel BERTAUD ; Elisabeth et Alain LEFEVRE. )

## TEMOIGNAGES D'ELUS « EN PARTANCE »

*« ô maison de mon père où j'ai filé la laine  
où les longs soirs d'hiver, assise au coin du feu  
j'écoutais les chansons de la vieille lorraine  
**Le temps est arrivé que je vous dise adieu** »  
( Charles Péguy)*

Dans quelques semaines auront lieu les élections municipales ; une nouvelle équipe siègera bientôt au conseil. Comme Jeanne d'Arc il y a 600 ans, les élus de 2008 sont « en partance ». Certains d'entre eux souhaitent poursuivre leur action et s'intégrer dans cette nouvelle équipe. Pour les autres, le temps est arrivé où il faut dire adieu. Qu'ils partent ou qu'ils restent, ils ont bien voulu témoigner de leur expérience d'adjoint ou de conseiller pendant les 6 années de leur mandat.

\*

« Mon action municipale au cours de ces deux mandats s'est déroulée sur deux niveaux : la commune et l'intercommunalité. En participant à cette équipe, j'ai voulu mettre mes compétences techniques au service de la commune et du syndicat d'assainissement de l'Aroffe. **Solidarité et ouverture** ; c'est par ces mots que je traduirais l'action municipale que j'ai menée. **Solidarité** ne signifie pas tout accepter, mais discuter ensemble de façon à trouver la solution la plus équitable pour tous. **Ouverture**, parce que de nos jours, il n'est plus possible de vivre refermé sur soi-même dans sa commune. Nous vivons dans une communauté et nous devons faire des choix qui améliorent la vie de l'ensemble des habitants de notre secteur. Il est donc important de participer au fonctionnement de cette communauté en étant le plus possible acteur de cette vie intercommunale. Les décisions qui y sont prises nous concernent tous. » (Maurice **Martin**)

\*

« De la source au rejet dans le milieu naturel : une histoire d'eau durant un mandat. »



La commune ayant souhaité garder sa distribution d'eau en régie, c'est, entre autres, une occupation quotidienne à laquelle je me suis attaché. Du suivi du débit des sources ( avec des inquiétudes en périodes d'étiage) au bon fonctionnement des pompes et au remplissage du château d'eau ; du traitement antibactérien afin de satisfaire aux exigences des services de la DDASS à la recherche de fuites ou aux changements de compteurs ; du suivi des rejets d'eau usée à leur traitement à la station de Vannes le Châtel... faisant selon nos moyens, certaines conduites d'eau datant des années 1950, il y a encore beaucoup à faire pour satisfaire la totalité de la population. Des années très enrichissantes, où l'on s'aperçoit qu'il ne suffit pas de tourner un robinet pour avoir de l'eau . »  
(*Jean-François Baltard*).

\*

### « Quitter la table

#### « Il faut savoir quitter la table quand le meilleur s'est retiré...

Cette belle chanson de Johnny Halliday me revient en mémoire à chaque fois que j'ai dû abandonner un poste, une fonction, une responsabilité pour en assumer d'autres.

Quitter la table amène à s'interroger sur ce que l'on a fait et, plus encore, sur ce que l'on a été.

**ETRE**, ce n'est pas seulement le cœur d'un vieux débat shakespearien ; c'est l'éternel conflit entre le **POUVOIR** et le **VOULOIR**.

Pouvoir sans vouloir, ça porte un nom : La **PUSILLANIMITE**.

Vouloir sans pouvoir, ça porte aussi un nom : C'est de la **VELLEITE**.

Pendant ces 6 années d'élu municipal, j'ai essayé, à mon modeste niveau d'adjoint chargé de l'environnement, de concilier vouloir et pouvoir.

Dans cette entreprise, il y a eu des hauts et des bas, des échecs et des succès, des déceptions et des satisfactions. Mais j'ai eu surtout le bonheur de faire un petit bout de chemin avec une équipe qui me paraît exemplaire par sa solidité et sa solidarité ; une équipe qui, jusqu'à la fin de son mandat, est restée fidèle à son engagement : **SERVIR** » (Alain *Lefevre*)

\*

« Le métier d'élu municipal s'apprend « sur le tas ». On est surpris, au début, de la diversité des sujets que doit traiter une commune, même petite. La gestion d'une commune est devenue très complexe face à la multitude des réglementations et normes en tous genres.

A ce titre, la consultation des délibérations du conseil municipal d'Allamps au XIXème siècle et au début du XXème est instructive : les ordres du jour sont peu chargés et les décisions concernent le plus souvent les affouages, la vente d'herbe au bord des chemins vicinaux, les aides aux indigents.

Aujourd'hui, la gestion d'une commune ressemble par certains aspects à celle d'une petite entreprise dont l'objet est l'intérêt général des habitants et la participation, même modeste, à l'amélioration de leur qualité de vie. Des choix sont sans cesse nécessaires entre ce qu'on voudrait faire « dans l'idéal » et ce qu'il est possible de faire avec nos moyens humains et financiers.

L'équipe municipale s'est montrée, tout au long du mandat, constructive et solidaire dans ses décisions ; être conseiller municipal, c'est faire l'apprentissage de la mise en œuvre des valeurs républicaines d'égalité et de fraternité : c'est « l'école primaire de la liberté ». (Christian **Daynac**)

\*

« Content d'avoir fait partie de cette équipe durant ces 6 années de conseiller.

Ce mandat m'a beaucoup appris par ma participation aux commissions « Bois-environnement » « finances » et « CCAS » et m'a permis de voir la réalité autrement.

Très fier de la solidarité qu'il y a entre nous. » (Patrick **Drouot**)

\*



« J'ai beaucoup apprécié les réunions qui m'ont fait comprendre comment fonctionne une commune. Avec une équipe solidaire, disponible, nous avons fait pour le mieux durant ces années. Bonne continuation à la nouvelle équipe. » (Andrée **Daimée**)

\*

« J'ai fait 3 mandats successifs. Si le premier fut assez décevant, les deux autres ont été beaucoup plus enrichissants, notamment lors de la rénovation de la chapelle ND des Gouttes où j'ai assuré la coordination des travaux avec les entreprises.

Je garde également un souvenir très fort de la tempête et des dégâts qu'elle a occasionnés à la forêt. Les efforts entrepris depuis quelques années pour la régénérer sont sans doute parmi les plus belles réussites de ces derniers mandats d'élus » (Laurent **Henné**)

\*

Ce qui m'émerveille et m'émerveillera toujours c'est le dévouement et la disponibilité de certains conseillers qui, dans l'ombre, sans le faire savoir outre mesure, sont au service de la commune avec la seule volonté de répondre au mieux au bien être des habitants...sans relâchement ni usure. A ces personnes que j'ai eu le grand plaisir de côtoyer pendant 6 années, je dis toute mon estime et mon admiration. Je souhaite autant de bonheur à travailler ensemble à la prochaine équipe municipale. (Catherine Pauget)

\*

## ETAT CIVIL

ANNEE 2013

\*\*\*

### *Mariages*

Marie Madeline CHUPIN et Geneviève MOREAU le 8/7

Sonia TRAMEAUX et Mickaël GEORGES le 10/8

### *Décès*

Louis ANGEL : 25/1

Nicole MOINIER : 3/3

Michel DEMARNE : 18/3

Marguerite MARCHAL née KEISER : 11/7

Lucien AUBERT : 7/11

### *Naissances*

GUINGRICH Lune le 28/2

DINE Charly le 2/4

KLENKE-CLAUDE Timéo le 29/4

RAIOAOA Taïna le 12/5

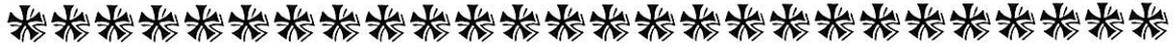
ROUSSEL Mathéo le 24/5

MARTIN Gabriel le 16/8

BERNARD Antonin le 9/8

CERVERA Marcel le 1/12

---



TOUTE L'ÉQUIPE  
MUNICIPALE VOUS  
SOUHAITE UNE  
EXCELLENTE  
ANNÉE 2014.

